



Compte-rendu du 19 mai 2015

Le dix-neuf mai deux mil quinze, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS ----- CHARLIEU, dûment convoqué par courrier du 13 mai 2015, s'est réuni à la mairie - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Jean-Victor THEVENET, Maire.

Membres :	Présents :	Jean-Victor THEVENET, Maire ; Daniel DURAND, Daniel BOUILLON, Sandrine GALICHON, Fabrice CHENAUD, Marie-Christine CALLSEN, Adjoint ;
- en exercice :	18	Fernand DARGAUD, Joël CORNELOUP, Laurent PEGON, Cécile TALON, Bruno GALICHON, Cécile BURDIN, Karine ALMERAS, Elodie BERRAUD, Stéphanie MICHEL, Flavien FEUGERE, conseillers municipaux.
- présents :	16	
- votants :	17	
- pouvoirs :	1	
Quorum :	10	Absentes et excusées : Maryline PERRIN, Delphine LINOIS (représentée par Cécile BURDIN).

Secrétaire : Fabrice CHENAUD - Secrétaire auxiliaire : Martine BOUILLOT, secrétaire de mairie.

Conseil municipal du 7 avril : approbation du registre des délibérations et du procès-verbal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le registre des délibérations et le procès-verbal de sa réunion du 7 avril.

Réunions municipales et intercommunales : observations sur les comptes-rendus

Le conseil municipal n'émet pas d'observations sur les comptes-rendus qui sont présentés ce soir :

- Conseil municipal du mardi 7 avril
- SIADEP du lundi 23 mars. Laurent PEGON n'a pas pu participer à la dernière réunion. Le gros projet en cours concerne le lancement de la délégation de service public
- Bureau municipal du mardi 31 mars
- Conseil communautaire du mercredi 15 avril
- Bureau municipal du lundi 20 avril
- Voirie – Chemins – Aménagements du mardi 28 avril.

En revanche, il débat sur un point de la réunion du :

- Bureau municipal du 4 mai : Laurent PEGON demande des précisions sur le Club ados qui ne fonctionnera plus à ST NIZIER et n'utilisera donc plus son local à Carillon. Il regroupera tout son matériel à BRIENNON. Karine ALMERAS doit représenter la commune à une réunion prévue le 1er juin. Ce changement peut être l'occasion de réfléchir au recrutement d'un agent sous contrat d'avenir qui interviendrait dans les clubs sportifs intéressés et dans les services périscolaires. Les élus doivent évaluer les besoins et définir un profil de poste en conséquence. Un questionnaire sera transmis aux associations sportives communales.

Décisions du maire : rendu compte au conseil municipal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal prend connaissance des décisions que le maire a prises depuis sa dernière réunion en vertu de la délégation d'attributions du 8 avril 2014. Elles concernent :

- le droit de préemption urbain : vente de propriétés bâties, allée Vauvrille, Gayen et chemin des Gatilles

Jury d'assises : établissement de la liste préparatoire de la liste annuelle départementale pour l'année 2016 (tirage au sort des jurés)Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

La commune désigne, par tirage au sort à partir de la liste électorale, 3 jurés pour figurer sur la liste préparatoire 2016 du jury d'assises :

- n° 606 – M. Jacques HISBERGUE
- n° 738 – M. Gilles MATTRAY
- n° 230 – M. Pascal CHAZELLE ;

Ces trois personnes seront averties par courrier.

Acquisition du terrain de Mme de DREUZY : attribution d'une indemnité à l'exploitant agricole qui a renoncé à ses droits locatifsRapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de verser une indemnité de 2 422,80 € (0,30 € le m²) à M. David BRETTON, agriculteur exploitant la parcelle de terrain que la commune vient d'acquérir pour la construction de la nouvelle station d'épuration des eaux usées. Il a renoncé à ses droits locatifs.

Temps d'activités périscolaires : convention de partenariat avec le Basket Club du Sornin de mai à juillet 2015Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, la convention de partenariat à passer avec le Basket Club pour de nouvelles séances d'initiation au basket ball. Elles sont prévues du 18 mai au 4 juillet 2015.

Subventions de fonctionnement 2015 : attribution à l'association Rendez-vous Contes et aux associations de classes de la communeRapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire, et Marie-Christine CALLSEN, adjointe déléguée à la vie sociale et associative.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité des membres présents et représentés, de verser une subvention de fonctionnement de :

- 50 € à l'association Rendez-vous Contes en Roannais de VILLEREST qui a animé deux séances de contes en décembre 2014.
- 300 € aux associations de classes de la commune lorsqu'elles organiseront le vin d'honneur offert à la population le jour de la fête des classes.

/

/

Stage en milieu professionnel : versement d'une gratification à Kévin PARDON, étudiant stagiaire

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, de verser une gratification de stage de 436,05 € par mois à Kévin PARDON, étudiant stagiaire au secrétariat de mairie du 13 avril au 19 juin.

Location de la salle des fêtes : demande de location au tarif appliqué aux habitants présenté par un commerçant installé dans la zone d'activités communale

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal décide, à la majorité des membres présents et représentés (POUR : 9. – CONTRE : 4. - Abstentions : 4) de louer la salle des fêtes de Carillon à un couple de commerçants installés dans la zone d'activités au tarif applicable aux habitants.

Document unique d'évaluation des risques professionnels : validation du projet avant saisine du Comité technique intercommunal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le document unique d'évaluation des risques professionnels et charge le maire de le soumettre, pour avis, au comité technique intercommunal. Il prend connaissance de l'aide de 2 000 € que la commune recevra du Fonds national de prévention.

Construction d'un local poste de relèvement : autorisation au maire de déposer la déclaration préalable à la réalisation des travaux et désignation d'un adjoint pour signer l'autorisation

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité des membres présents et représentés, le maire à déposer le dossier et désigne Fabrice CHENAUD, Adjoint délégué à l'assainissement, pour signer l'autorisation.

Occupation temporaire du domaine public : demande d'autorisation pour l'installation d'une terrasse de café restaurant - 265, rue de la République

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, est très favorable à l'installation d'une terrasse en bois, démontable, du restaurant La Mamie du Papy sur le domaine public communal. Il ne demandera pas de redevance.

Sens unique de circulation : avis sur le projet d'instauration chemin des Varennes

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal se déclare, à l'unanimité des membres présents et représentés, favorable à l'instauration de ce sens pour faciliter la circulation sur cette voie et sécuriser son intersection avec la route du Sornin (RD 4) à hauteur de l'ancien passage à niveau où la visibilité est réduite. Les usagers pourront circuler chemin des Varennes dans le sens ST NIZIER – POUILLY (de la maison RAMAGE à la maison PLASSE).

Projet éducatif de territoire (PEDT) : approbation du projet

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le projet éducatif de territoire que Jean-Victor THEVENET, Maire, vient de présenter en détail. Il l'a élaboré avec Virginie VERMOREL, Adjoint d'animation, puis les membres de la commission des affaires scolaires. Il souligne l'importance de ce document qui permettra à la commune de percevoir des fonds de l'Etat pour financer les temps d'activités périscolaires.

Réorganisation de la pause méridienne de 11 h 30 à 13 h 30 dans les services périscolaires : présentation du projet

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, ce projet. Il vise à alléger l'effectif des services pendant la pause méridienne et le rang des enfants allant du restaurant scolaire à l'école publique à 13 h 20. Les parents, membres du groupe de travail qui a finalisé ce projet pour la rentrée de septembre 2015, demandent qu'il soit testé dès le 8 juin.

Construction d'un espace commercial au bourg pour transfert de la boulangerie : présentation du rapport d'étape

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal prend connaissance du nouveau projet. Il prévoit un bâtiment, de plain pied, et un autre, avec étage, pour la création d'un logement. La commune devra probablement financer cette opération sans subvention du FISAC.

L'implantation du bâtiment sera intégrée dans un projet d'aménagement global du bourg visant à sécuriser les entrées et sorties de l'allée Vauvrille.

Questions diverses

- **Eclairage public dans la zone d'activités**
La construction du nouvel espace commercial impose le déplacement, voire la suppression, d'un poteau d'éclairage public. Les élus prendront contact avec le SIEL et VIGILEC avant de décider quoi que ce soit.
- **Enrobé chemin des Gatilles**
Les élus décideront de réaliser ou non les travaux quand ils connaîtront précisément les autres chantiers envisagés dans ce secteur.

▪ **Servitudes de tréfonds**

La commune envisage de modifier le réseau d'évacuation des eaux pluviales en dessous du cimetière. Son projet prévoit la pose d'une canalisation sur un terrain privé.

▪ **Prochaine réunion du conseil municipal**

Elle aura lieu le mardi 30 juin.

▪ **Repas amical du conseil municipal**

Le maire et les adjoints invitent les conseillers municipaux et leurs conjoints à un repas. Il aura lieu le vendredi 10 juillet à 20 heures au restaurant La Mamie du Papy.

Jean-Victor THEVENET, Maire, lève la séance à 22 heures 30.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 20 mai 2015.

Le secrétaire de séance,
Fabrice CHENAUD

Le Maire,
Jean-Victor THEVENET